

M. Herridge: Nous ne sommes pas comme le parti conservateur-progressiste, nous avons des congrès annuels.

M. Ricard: Étant si peu nombreux, c'est facile pour vous de le faire.

M. le président suppléant: A l'ordre!

M. Herridge: Je souhaiterais que l'honorable député qui siège en face nous fasse grâce de ses déchets verbaux. La résolution se lit ainsi qu'il suit:

Attendu que le présent congrès favorise sans réserve l'application de principes moraux à nos normes de comportement national et international, et reconnaît que le monde actuel a grand besoin d'un redressement moral, et

Attendu que le PSD est un parti qui, en mettant l'homme au premier plan, s'efforce de hausser le niveau moral de l'ordre social et politique,

Le présent congrès croit néanmoins qu'il importe de ne pas nous laisser duper par les ennemis de la paix, de la tolérance et d'un ordre social fondé sur la justice, et de ne pas leur accorder notre appui du seul fait qu'ils empruntent le langage de la religion et de la moralité.

Le présent congrès estime que le Réarmement moral est un tel mouvement, et que sous ses hautes prétentions à l'honnêteté, à la pureté et à l'amour absolus il cache une sordide réalité.

Si le Réarmement moral se servait de son influence pour libérer les peuples noirs d'Afrique, pour mettre fin à la ségrégation aux États-Unis, pour réclamer l'égalité et la justice pour les minorités dans tous les pays; s'il était à l'avant-garde du mouvement qui réclame le désarmement et la suppression des armes nucléaires, s'il combattait vraiment pour la paix et la fraternité mondiales, alors il serait digne de notre appui.

Mais il ne fait rien de tout cela, car il s'emploie principalement à diffuser une propagande visant à intensifier la guerre froide et à créer dans les esprits une idéologie rigide, plus conforme à l'esprit d'une dictature militaire qu'à celui d'une démocratie libre.

Il est donc décidé que le présent congrès condamne le Réarmement moral en tant que mouvement opposé aux normes d'honnêteté, de tolérance et d'humanitarisme qui, selon nous, caractérisent le PSD.

Le congrès s'élève de plus contre le fait que les contributions au Réarmement moral sont déductibles aux fins de l'impôt sur le revenu, de sorte que le trésor public se trouve privé des impôts qui autrement seraient prélevés sur ces dons. Il s'ensuit qu'à titre de contribuables, nous sommes forcés de contribuer à une cause dont nous déplorons les buts et les objectifs.

Il est de plus décidé que le présent congrès considère le Réarmement moral comme un mouvement politique et non religieux, et engage l'exécutif national à obtenir au plus tôt un essai juridique du statut du Réarmement moral.

M. Ricard: Où sont les autres?

M. le président suppléant: A l'ordre!

M. Herridge: Je ne puis pas entendre l'honorable député à cette distance. C'est là l'opinion de beaucoup de gens de diverses classes. Voilà pourquoi je l'ai lue.

M. Graffey: Était-ce la vôtre, ou celle de l'ancien parti?

M. Jones: Monsieur le président, pourrais-je poser une question à l'honorable député? Il y a quelques instants, je lui ai demandé quel parti avait proposé la résolution dont il a parlé, et il a répondu par des généralités. Je lui pose de nouveau cette question. C'est une chose que nous voudrions savoir. D'où l'honorable député tire-t-il cette citation?

M. Herridge: Je n'ai pas bien compris ce que l'honorable député a dit d'abord. C'est une résolution qui a été adoptée au congrès provincial annuel du PSD, tenu récemment à Edmonton.

M. Benidickson: Par téléphone?

M. Jones: Le PSD de l'Alberta?

M. Herridge: Oui. Je vais donner quelques exemples pour indiquer combien l'opposition est répandue.

M. Graffey: Allez-y, s'il vous plaît.

M. Herridge: La lettre suivante m'a été envoyée par le président du Syndicat des ouvriers des fonderies de Trail et du district:

Je vous écris en ce moment au sujet d'une question qui inquiète beaucoup nos membres.

Le syndicat compte de 3,000 à 4,000 personnes. Je poursuis:

Nous avons été témoins dans nos journaux locaux des quelques derniers jours d'un nouvel essor de propagande en faveur du Réarmement moral. Nous n'avons aucune raison de nous opposer aux annonces régulièrement payées dans tout journal, mais cependant, nous voyons dans le coin inférieur de la page que tous les dons à l'organisme de Réarmement moral sont déductibles aux fins de l'impôt sur le revenu.

Nous croyons que, puisque M. Frank Buckman a pris sur lui d'organiser un tel mouvement et qu'aucun syndicat ouvrier n'a appuyé ce mouvement, et que tous ces dons viennent de grandes entreprises, qui sont obligées de traiter avec les ouvriers, ce moyen d'échapper à l'impôt par l'entremise d'un tel organisme est le comble. Par conséquent, bon gré mal gré, nous payons pour quelque chose qui s'oppose aux intérêts des syndicats ouvriers et de tous les travailleurs en particulier.

Une motion adoptée hier soir à notre assemblée régulière,—à laquelle les idées politiques étaient bien représentées,—m'a chargé de vous prier de soulever cette question en Chambre à la première occasion.

J'ai répondu que j'allais porter la chose à l'attention du ministre et du comité. J'ai une autre lettre du comité d'action politique du syndicat des ouvriers de l'automobile de Toronto, dont j'extrais le passage suivant:

Dans une livraison de la revue du syndicat des ouvriers de l'automobile, Don Houston disait, il y a quelques années, que la formule du Réarmement moral était destinée à "dégager l'individu de toute responsabilité devant la solution des problèmes économiques et politiques, que Dieu seul, disait-il, pouvait résoudre.—Le Réarmement moral ne fait pas que soulager la conscience des chefs politiques et des hommes d'affaires, mais il leur assure en même temps la sécurité. En détournant l'appui promis à certains programmes qui viseraient à